

colloque validé au titre de la formation continue

Inscriptions

pour les magistrats
secretariat.mdf.ca-paris@justice.fr

pour les avocats
<http://www.efb.fr/formation-continue/formations/efb.html>

autres publics
colloque.ca-paris@justice.fr



COUR D'APPEL DE PARIS

LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES À L'HEURE EUROPÉENNE : RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA RÉFORME DES PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE

LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

*cour d'appel de Paris - première chambre (escalier Z)
entrée : 4 boulevard du palais*



COUR D'APPEL DE PARIS

Programme - Invitation nécessaire pour accéder au colloque
sans frais d'inscription



14h *Mot d'accueil*

Chantal ARENS,

première présidente de la cour d'appel de Paris

14h15 *La proposition de directive du 12 avril 2018 sur les pratiques commerciales interentreprises : quels objectifs ? quelles mesures ?*

Oliver SITAR,

chef d'unité adjoint à la direction générale agriculture, Commission européenne

14h35 *Table ronde 1*

Les droits de l'Union européenne, une occasion de repenser le droit français des pratiques restrictives de concurrence ?

Modérateur : Muriel CHAGNY,

professeur de droit à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (Paris Saclay)

Intervenants

Patrick BIROLLEAU,

président de chambre cour d'appel de Paris

Laurent BENZONI,

professeur de sciences économiques à l'Université Paris II, Panthéon-Assas

Muriel CHAGNY,

professeur de droit

à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (Paris Saclay)

15h50 *Pause*

16h00 *Présentation de la loi EGALIM et des projets de réformes : quels changements ?*

Joanna GHORAYEB,

sous-directrice des affaires juridiques et des politiques de la concurrence et de la consommation à la direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes

16h30 *Table-ronde n°2*

L'expérience française des pratiques commerciales déloyales, une source d'inspiration pour le droit de l'Union européenne ?

Modérateur : Valérie MICHEL-AMSELLEM,

présidente de chambre cour d'appel de Paris

Intervenants

Irène LUC,

présidente de chambre cour d'appel de Paris

Jean-Louis FOURGOUX,

avocat à la cour d'appel de Paris

Jules STUYCK,

professeur émérite des Universités KU Leuven (Belgique)

et Radboud Universiteit Nijmegen (Pays-Bas),

professeur invité Paris 2 Panthéon-Assas

17h50 *Synthèse*

Pascale COMPAGNIE,

sous-directrice du droit économique, direction des affaires civiles et du Sceau

18h15 *Fin des travaux*